

Le statut de la femme en islam

Écrit par Aboû Fahîma 'Abd Ar-Rahmân El Bidjê'î

Le sujet de la femme en islam a beaucoup interpellé l'attention des gens que ce soit en Occident ou en Orient. Souvent, motivés par des stratégies dont le but est à long terme d'affaiblir l'attachement de la femme à sa religion, beaucoup de journalistes, politiciens, penseurs, politiques, écrivains... tâchent ouvertement de propager nombre d'ambiguïtés et de préjugés autour de *la place qu'occupe la femme en islam*.

Ainsi, pour appuyer leurs positions, ils se réfèrent à des concepts (ceux-ci mêmes sont forgés en Occident comme conséquence inévitable des situations avilissantes ayant bafoué la vie de la femme occidentale) tels que l'égalité des sexes, l'émancipation de la femme, etc. Concepts, notons-le, qui sont non seulement le produit de leurs esprits laïcs mesquins, dénués de toute notion de religion, mais qui sont aussi adoptés en guise de les généraliser à travers le monde musulman, notamment avec la montée frénétique d'une mondialisation sourde et aveugle, et, surtout, dont *les auteurs tentent de les substituer (ces concepts) aux principes islamiques de base*.

La femme, puisqu'elle est une composante capitale de la société, les détracteurs de l'islam trouvent à son sujet une opportunité de premier choix pour mettre en œuvre leur machine propagandiste de la haine de l'islam.

De ce fait, quantité de préceptes ou pratiques islamiques, institués par le Qur'ân et la Sounna, sont classés à l'avant-garde des thèmes auxquels ces Occidentaux s'affrontent. *Hijâb* (« voile »), polygamie, héritage, autant de sujets, jugés contraires à l'esprit de leur « civilisation », qu'ils soulèvent afin de semer le doute et l'amalgame. « Ces gens du mal ne se sont pas contentés de prôner le dévoilement (de la femme), mais ils ont ajouté à cela le fait d'avoir attaqué la religion du monothéisme ; ils ont ainsi commencé à soulever des ambiguïtés, porter atteinte aux hadiths prophétiques qui ordonnent la pudeur, et interpréter le Livre d'Allâh selon ce que leurs passions leur dictent, afin de pénétrer aux cœurs à travers les équivoques diaboliques (...) En vérité, il n'en est pas question de liberté ni de revendication de droits, mais c'en est une revendication de passer au-delà des principes. »¹

Or, la différence toute entière est que l'islam est une religion céleste révélée par le Seigneur -Exalté soit-Il-, les musulmans (hommes et femmes) l'ont accepté et agréé en tant que système de vie depuis plus de 1443 années ; c'est une voie qui les relie constamment au Créateur et à l'au-delà ; notre Prophète ﷺ nous a appris de dire au matin comme au soir, et par trois fois de suite : **« J'ai agréé Allâh pour Seigneur, l'islam pour religion et Mouhammed ﷺ pour Prophète. »**²

Tandis que ces modes de vie séculiers nés en Occident, ils ne sont, encore une fois, que la résultante des efforts intellectuels de personnes qui ont répudié la Foi. **Ce sont des modèles fondant une manière d'être dans la vie (habitus), qui convient à des gens appartenant au même cercle de pensée, et partageant la même vision du**

monde, cela veut dire les non-musulmans. Aussi, devant la Révélation divine, la raison qui tenterait d'annuler les principes islamiques n'a aucune place.

À ce titre, je cite l'illustre écrivain musulman, Moustafâ Sâdiq Ar-Râfi'î, qu'Allâh lui fasse miséricorde, qui, avec un style pamphlétaire, décrivant la civilisation occidentale, prodigue des conseils à la femme orientale, en lui recommandant de *s'attacher à la guidée de l'islam* ; il dit : « *Ô femme orientale, prends garde ! Toi qui es l'étoile qui brille depuis la Prophétie, que tu n'imites cette bougie qui ne s'est allumée que tout à l'heure ! Sans aucun doute, la femme orientale est la continuité des bonnes mœurs de sa vénérable religion révélée pour l'humain.* »³

Les mobiles de ces attaques, furieuses, étant dévoilés, passons maintenant au vif du sujet, à répondre à la question : *Quel est donc le vrai statut de la femme en islam ?* Pour y procéder, il serait trop intéressant de commencer d'abord par voir comment est considérée la femme dans cet Occident qui ne se lasse pas de décrier, de façon pernicieuse, les enseignements de l'islam. Nous parviendrons ainsi au moyen de cette comparaison à conclure où se trouve la vérité, et, quelle est, alors, la religion dotée de la meilleure conduite. Serait-il, une fois de plus, une occasion pour confirmer la parole du Prophète ﷺ qu'il prononçait souvent à l'ouverture de ses discours : « ***Certes, la Parole la plus véridique est celle d'Allâh, et la meilleure conduite est celle de Mouhammed*** »⁴

« À l'époque où les hordes isolées se trouvaient en pleine lutte pour l'existence, le clan devait veiller à se débarrasser de tout rejeton qui nécessitait de grands soins. Les filles nouveau-nées, en première ligne, avaient ce caractère d'impedimenta (bagages gênants). On cherchait donc à s'en débarrasser autant que possible dès leur naissance. On n'en laissait vivre qu'un petit membre, celles dont on avait absolument besoin pour la reproduction de l'espèce.

En Grèce, elle était un objet se vendant et s'achetant dans les marchés et ne disposant d'aucun droit.

Lors de l'Empire romain, l'homme avait tous les droits sur sa famille. Même celui de vie et de mort sur sa femme et ses enfants, sans rendre compte à l'État...

De nos jours, une situation persiste, se maintenant et s'aggravant toujours davantage : la prostitution.

Chez les premiers chrétiens, elle était considérée comme la porte de Satan.

En France, en 586 lors du Concile de Mâcon, on se demandait si elle était un être humain et possédait une âme. Et si elle en avait une, était-ce celle d'un animal ou d'un humain ?! Ils en conclurent enfin qu'elle avait une âme d'être humain mais qu'elle avait été créée uniquement pour servir l'homme.

L'Occident se persuade même que la sorcellerie est intimement liée à la nature féminine, et que toute femme est une sorcière en puissance (« Pour un sorcier, dix mille sorcières... »)⁵

Par ailleurs, qu'en est-il des « brillantes » formules « *émancipation de la femme* » et « *égalité des sexes* » par lesquelles leurs adeptes s'acharnent féroce­ment contre les musulmans ? « C'est la liberté des désirs bestiaux dont rien n'a pu les (ses partisans) empêcher d'aller à sa conquête, ni religion, ni caractères et ni intérêt commun ou personnel, ce qui les a conduits à l'anarchie et a fait heurter les volontés les unes contre les autres et entraîné les esprits dans la confusion ; ainsi se sont-ils renversés confus et hésitants dans leur égarement (...) Car la passion invite celui qui la suit à s'abstenir des œuvres (religieuses) obligatoires et souhaitables en recherchant le

repos, et préférant la paresse ; comme elle l'invite également à commettre les péchés pour lesquels l'âme dispose de forts penchants. Si l'homme ne les freine pas par la crainte d'Allâh et par la peur du châtement, il se laissera aller jusqu'au point de tomber dans la transgression. Ainsi il n'hésitera pas face à l'interdit et ne pratiquera pas d'obligation, et c'est bien cela la perdition perpétuelle... »⁶

De plus, de quoi voudraient-ils « libérer » la femme musulmane ? Celle-ci n'a pas connu les états de vie désastreux desquels la femme occidentale ne s'est affranchie qu'après avoir payé trop cher ! « Cependant, cette liberté est-elle vraiment une liberté comme on l'entend ? Ou ne pourrait-on pas dire que c'est plutôt un libertinage ? Ne pourrait-on pas non plus remplacer émancipation de la femme par exploitation de la femme ? Tous ces jolis mots n'ont en effet pas leur place ici. Ce ne sont que des cache-misère. Certes, il y a eu un changement dans la vision de la femme, mais ce changement ne s'est pas fait positivement.

De nos jours, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que la femme n'est toujours pas respectée comme il se doit, même s'ils veulent le faire croire.

Il est vrai qu'elle a acquis une liberté ; mais c'est une liberté totale, exemptée de principes, de valeurs, de pudeur ou d'honneur. Elle est passée d'un extrême à l'autre, d'une absence de liberté à une liberté sans limite aux fruits amers.

(...) Depuis cette pseudo-liberté, les vices n'ont fait qu'accroître. *La femme n'a jamais connu d'émancipation, mais connaît plutôt une exploitation par des hommes sans aucun scrupule profitant d'elle pour arriver à leurs fins...* »⁷

Cela dit, il en est ici de réalité que pourrait apercevoir toute personne qui voyagerait en Occident. *Persiste-t-on donc à vouloir calquer ce mode de vie combien malheureux ?* Il y a certes ici un rappel pour des gens séduits par cette « civilisation » matérialiste et pragmatique, qui ne prête aucune importance aux valeurs morales et humaines instaurées par l'islam.

La position du juste milieu est dans l'islam

Tout comme l'homme, la femme est créée pour vouer le culte de l'unicité à Allâh - Pureté à Lui-. La crainte pieuse [At-Teqwâ] ⁸, en plus qu'elle est une adoration que l'on doit accomplir, elle est aussi un critère qui permet de distinguer les bonnes personnes des mauvaises. En effet, par des Versets explicites, Allâh en fait mention dans Son Livre ((**Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allâh au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens de sang. Certes Allâh vous observe parfaitement.**)) An-Nicé' (Les Femmes), V. 01 ; et Il a dit aussi ((**Ô hommes ! Nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous. En vérité, le plus noble d'entre vous, auprès d'Allâh, est le plus pieux. Allâh est certes Omniscient et bien Informé**)) El Houdjourât (Les Chambres), V. 13.

De même, l'islam a reconnu à la femme des droits contribuant à la réalisation d'une vie équilibrée, en prenant en compte les éléments qui constituent la société dans un sens de complémentarité, sans pencher sur un côté au détriment d'un autre.

Considérer les choses dans un contexte d'interrelation est l'un des caractères sur lesquels la vision de l'homme et de la femme est fondée en islam. L'islam étant une religion complète et indivisible trouve ainsi sa compatibilité au-delà du temps et des contrées.

Cependant, l'attitude de ses adversaires qui est de prendre des sujets ou des préceptes islamiques et de les « critiquer », séparément, sans considérer l'ensemble des règles qui les relie les uns aux autres, est une preuve de méconnaissance de cette religion, mais aussi, une fois de plus, un motif qui leur permettra de tenter de la discréditer.

Bien au contraire, notre religion accorde à la femme le rang le plus respecté. C'est pourquoi elle a légiféré plusieurs Lois relatives à la vie féminine : concernant le mariage, le travail, la tenue vestimentaire, le comportement envers elle, le divorce, l'héritage; en somme, toutes les pratiques garantissant à la musulmane considération, respect, et valeur, *voire même au dernier moment de son existence sur terre, les enseignements islamiques lui réservent des dispositions particulières concernant son lavage funèbre, son linceul et son enterrement.* « Quelle que soit sa situation, qu'elle soit épouse, fille, mère, il a été ordonné à l'homme de bien se comporter avec elle. Faire le contraire est donc une désobéissance, et est passible d'un châtiment divin. Le Prophète ﷺ a en effet dit : **« Le croyant qui a la foi la plus parfaite est celui qui a le meilleur comportement. Les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs avec leurs femmes »** ⁹ (...) l'islam a donné à la femme une place sans équivalent dans aucune autre communauté. Il lui a ainsi reconnu des capacités et des droits inconditionnels, dans toute gestion d'ordre civil, économique ou personnel. La femme jouit de la capacité et du droit d'hériter, de donner, de léguer, de contracter une dette, d'acquiescer, de passer un contrat, d'attaquer en justice et d'administrer ses biens. Elle a aussi le droit de choisir librement son mari, de se remarier, après avoir divorcé ou être devenue veuve. Ce dernier droit n'a été reconnu à la femme occidentale que bien tardivement.

Parmi ses droits sur l'homme, on peut citer par exemple : le versement de sa dot lors de son mariage, subvenir à tous ses besoins et la bonne cohabitation avec elle... comme il est mentionné dans le Verset suivant **(Et cohabitez avec elles convenablement)** An-Nicé' (Les femmes), V. 19.» ¹⁰

Quant à la question de l'héritage dont l'homme reçoit la double part, celle-ci s'explique par le fait qu'il est astreint à des obligations financières dont la femme est complètement dispensée, ce qui fait qu'elle garde sa part toute entière, alors que les charges familiales reviennent (religieusement) à l'homme seul.

Et envers sa mère, le musulman doit être encore plus bienfaisant, car elle est la cause de son existence, elle a porté son enfant avec difficulté et douleur pendant neuf mois. La mère veille sur la bonne croissance de ses enfants et se sacrifie entièrement pour eux. Une fois le Prophète ﷺ fut interrogé : **« Ô Messenger d'Allâh ! Quelle est la personne qui serait plus digne de recevoir ma bonne compagnie ?** Il lui répondit : **« Ta mère »** ; l'homme lui rajouta : **« Puis qui ? »** ; **« Ta mère »**, lui répondit encore ; puis il lui demanda encore : **« Puis qui ? »**, **« Ta mère »**, lui répondit encore ; l'homme l'interrogea encore une fois : **« Puis qui ? »**, **« Ton père »** lui répondit le Prophète ﷺ. » ¹¹

Enfin, que l'on pratique toutes les idéologies du monde hors des enseignements de l'islam relatifs à la femme, ni elle ni l'homme ne sauraient atteindre la paix intérieure et le bonheur. Notre Créateur -Béni et Très-Haut soit-Il-, Lui qui a créé l'homme et la femme a donné à chacun d'eux des caractéristiques particulières. Sortir de l'ordre des choses qu'Allâh nous a appris et prescrit par l'intermédiaire de notre Messenger ﷺ, serait une acceptation de répandre le chaos, de renverser les valeurs. Considérer la femme tel que l'islam le veut, donc selon ce qu'Allâh a légiféré, Lui Le Législateur des Lois sages et impeccables, sera la réalisation d'une société équilibrée et bienheureuse.

Puisse Allâh nous accorder l'amour de cette religion, sa pratique et sa propagation, êmîn !

Pureté et Gloire à Toi, ô Allâh ! J'atteste qu'il n'y a point d'adoré à part Toi. Je Te demande pardon, et je me repens à Toi.

-
1. El Mer'a El Mouhtachima Wa Sihêm El Hêqidîn, pp. 8-9, éd., 2009.
 2. Rapporté par Aboû Dêwoud, At-Tirmidhî et d'autres.
 3. Racê'il Fî Abwêb Moutafarriqa, Mouhammed Ibn Ibrâhîm El Hamd, p. 231, éd., Dâr Ibn Kouzeyma, Riyadh, 2006.
 4. Rapporté par Mouslim.
 5. « La femme, cette perle précieuse », article rédigé par le site Aux sources de l'islam.
 6. Kamêl Ad-Dîn El Islêmî, 'Abd Allâh Ibn Djâr Allâh, pp. 95-96.
 7. Même source que la référence (5).
 8. Lire à ce sujet, la brillante épître de notre cheikh, son éminence 'Ad El Ghani Aoussat intitulée *La crainte pieuse, sa vérité, son importance et ses fruits*, disponible sur www.aoussat.com
 9. Recueilli par Ahmed et At-Tirmidhî.
 10. Même source que la référence (5), avec quelques adaptations.
 11. Rapporté par El Boukhârî et Mouslim.